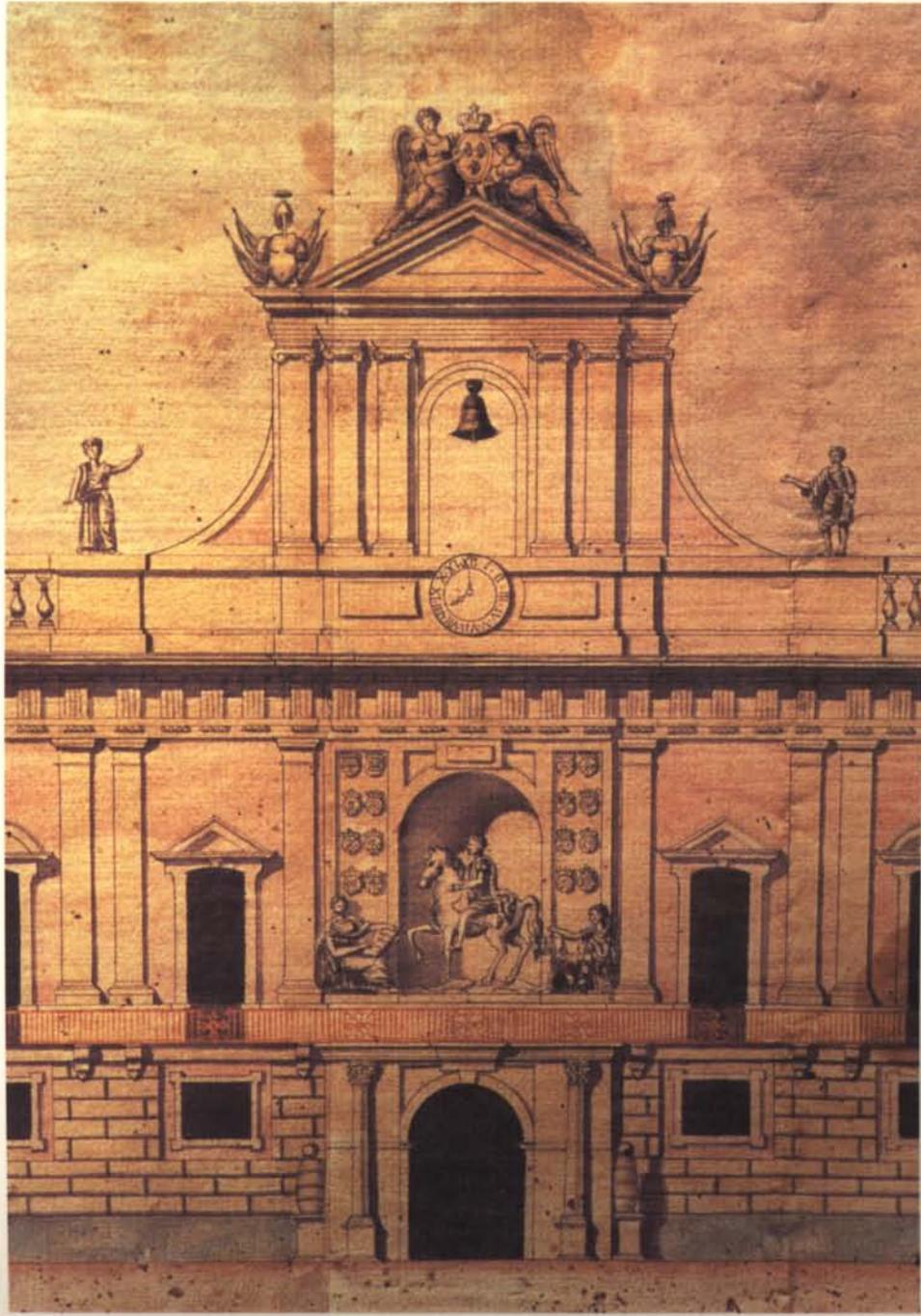


M É M O I R E S DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE



TOME LVII - 1997

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE ET DU CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850

TOME LVII

1997

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE ET DU CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT

Place d'Assézat 31000 Toulouse

LES FOUILLES DU MUSÉE SAINT-RAYMOND À TOULOUSE (1994 -1996)

par Quitterie CAZES et J.-C. ARRAMOND

avec la collaboration de S. BACH (anthropologie), J.-L. BOUDARTCHOUK (étude de mobilier),
P. CABAU (recherches historiques) et L. GRIMBERT (dessins) *

Les fouilles effectuées dans les sous-sols du musée Saint-Raymond de Toulouse, en préalable à son réaménagement (1), ont été l'occasion de réévaluer les abords d'un site médiéval prestigieux et dont la connaissance est primordiale pour l'histoire de la ville de Toulouse : la nécropole et la basilique Saint-Sernin (fig. 1). Le musée occupe depuis plus d'un siècle l'un des bâtiments du collège Saint-Raymond, celui qui fut édifié en 1523 par l'architecte Louis Privat. Ce bâtiment est, avec le collège de Foix qui lui est antérieur, le seul témoin à peu près complet qui subsiste de l'architecture si particulière des collèges universitaires toulousains du Moyen Âge : un grand édifice quadrangulaire en briques flanqué de tourelles, occupé au rez-de-chaussée par un vaste tinel et un office, et à l'étage par les chambres des étudiants pauvres à qui il était destiné. On a toujours admis que ce collège avait succédé à un édifice du même type, que mentionnent de rares sources, lui-même héritier de l'hôpital « fondé » par Raimond Gairard, réputé être l'*operarius* de la basilique Saint-Sernin, mort en 1118. Le musée étant situé à quelques mètres à l'ouest de Saint-Sernin, il fallait s'attendre à la découverte de tombes appartenant à la nécropole qui s'étendait autour de la basilique primitive fondée sur la sépulture de Saturnin, le premier évêque de Toulouse martyrisé en 250. Tout portait donc à une intervention archéologique dont les résultats ont, dans certains cas, dépassé nos espérances et, dans d'autres, laissé subsister plus de questions que donné de réponses.

Les abords de Saint-Sernin à la fin de l'Antiquité

L'histoire de l'évêque Saturnin est relatée par sa *Passio*, rédigée dans les premières années du V^e siècle (2). Elle décrit les circonstances de la mort du saint, attaché par les païens au corps du taureau que ceux-ci s'approprièrent à

* Communication présentée le 21 janvier 1997, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 1996-1997 », p. 205.

1. La fouille de sauvetage programmée effectuée dans les caves du Musée Saint-Raymond à Toulouse entraine dans le cadre d'une intervention préalable à un projet de réaménagement du volume intérieur du bâtiment plus particulièrement axé sur la création de nouveaux espaces en sous-sol. La Mairie de Toulouse, Maître d'Ouvrage, la Direction du Patrimoine et celle des Musées en ont assuré le financement. L'ensemble de la gestion a été confiée à l'Antenne Inter-régionale Grand Sud-Ouest de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales. Le suivi de l'opération a été assuré par O. Gaiffe et B. Marty, conservateur et assistant ingénieur au Service Régional de l'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées. L'équipe archéologique placée sous la direction de J.-C. Arramond, titulaire de l'autorisation de fouilles, était constituée de : Q. Cazes, S. Bach, L. Grimberty, C. Le Noëh, L. LLech, N. Poux, P. Noulin. Ils ont reçu l'aide de bénévoles : M. Fioravanti, M. Llosa, P. Beaudrix, et de stagiaires de l'École d'Architecture de Toulouse : M. Donze, S. Ferret, L. Izac, C. Lacz, S. Pale, N. Reymond, C. Tollon. Nous leur adressons tous nos remerciements, ainsi qu'à J.-L. Laffont, directeur de l'atelier de restauration des musées de la Ville de Toulouse et son équipe, à M. Drieux, D. Nadal pour la restauration des objets, et à l'ensemble du personnel du Musée Saint-Raymond.

2. Voir en dernier lieu : J.-L. BOUDARTCHOUK, J.-C. ARRAMOND, « Le souvenir du *Capitolium* de Toulouse à travers les sources de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge », dans *A.M.M.*, t. 11, 1993, p. 3-39 ; A.-V. GILLES-RAYNAL, « Origine et diffusion du culte de saint Saturnin de Toulouse », dans *Saint-Sernin de Toulouse. IX^e centenaire*, Toulouse, 1996, p. 47-77.

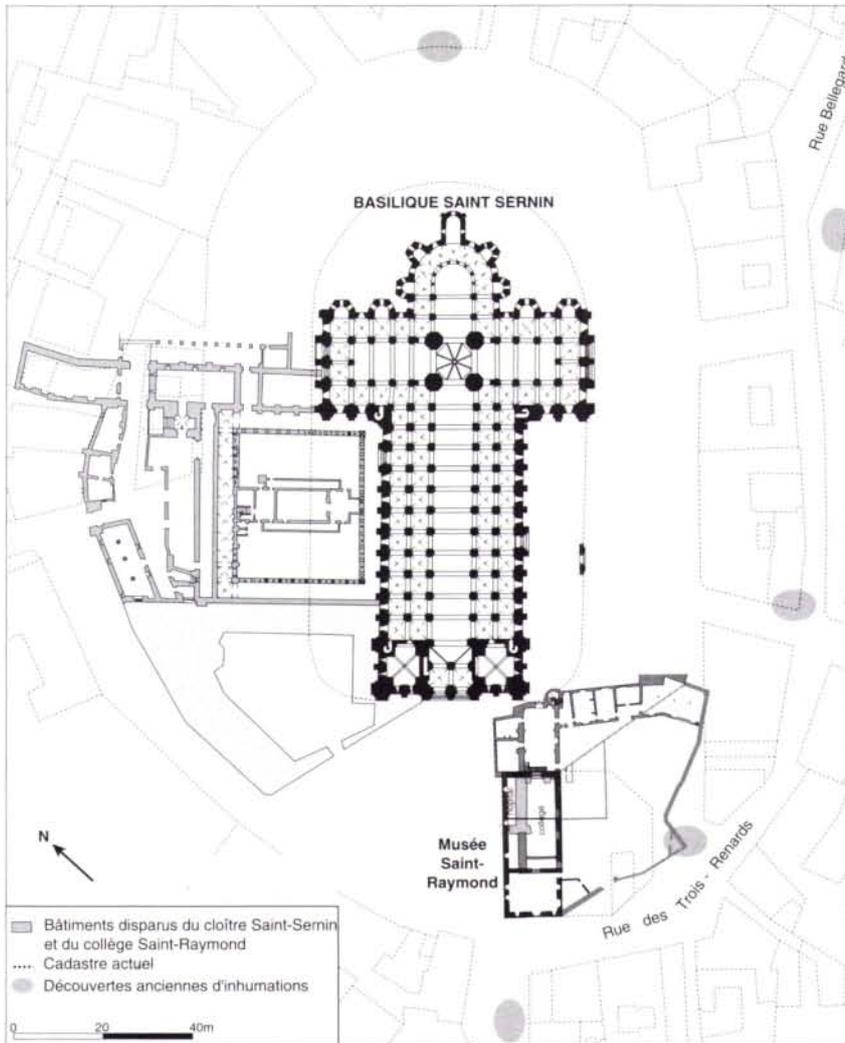


FIG. 1. PLAN GÉNÉRAL DES ABORDS DE SAINT-SERNIN, avec la figuration des bâtiments disparus du cloître Saint-Sernin et du collège Saint-Raymond (état au début du XIX^e siècle). Sous le bâtiment actuel du musée Saint-Raymond sont représentés les vestiges de l'hôpital du XI^e siècle et du collège du XIII^e siècle. *Plan Q. Cazes, L. Grimbet.*

de marbre blanc-gris (4), à la cuve parallélépipédique et au couvercle à quatre versants très prononcés, dont il subsistait la moitié occidentale (le reste ayant été recoupé par le creusement du couloir d'accès à un four à chaux). Une datation sur les ossements conservés, obtenue par radio-carbone, donne deux pics de probabilités : 150 ou 308 ap. J.-C (5). C'est le seul élément nous permettant d'imaginer une aire sépulcrale antérieure à la construction de la première basilique.

immoler. La *Passio* mentionne également l'inhumation, de nuit, par deux saintes femmes, l'oubli de la tombe pendant plus d'un siècle, et la redécouverte de celle-ci par l'évêque Hilaire qui bâtit vers le milieu du IV^e siècle une première *memoria* : une toute petite basilique de bois, au-dessus de la sépulture. La vénération du corps saint s'amplifiant, son successeur Silve entreprend l'édification d'une basilique plus conforme aux nécessités du temps, *pulchram et speciosam*, consacrée par son successeur Éxupère en 402 ou 403. Située hors de la ville, elle fut vite entourée d'une nécropole d'où est issue la majeure partie des sarcophages du type « du Sud-ouest de la Gaule » découverts à Toulouse (3). Un clergé spécifique est attaché à la garde du lieu saint : une charte de Charles le Chauve de 844 confirme les privilèges déjà accordés par Louis le Pieux au *monasterium sancti Saturnini*.

Les débuts de la nécropole

L'ensemble de la surface fouillée sous le musée Saint-Raymond a effectivement permis l'étude d'une petite partie de la nécropole : quatre-vingt-quinze sépultures ont été fouillées, livrant les restes de soixante-dix-neuf individus.

La tombe la plus ancienne reconnue à ce jour est une inhumation pratiquée dans un sarcophage

3. L'époque d'Éxupère fut sans doute celle de l'organisation du culte du saint (cf. M. LABROUSSE, *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, École française de Rome, Rome, 1968, p. 564-565). Dès le milieu du VI^e siècle, le poète Venance Fortunat se fait l'écho de son succès : *Venance Fortunat, Poèmes*, éd. et trad. de M. REYDELLET, Paris, Les Belles-Lettres, 1994, et A.-V. GILLES-RAYNAL, *art. cit.*

4. Sépulture 551.

5. Cette datation a été effectuée par le laboratoire de datation par radio carbone de l'Université Claude-Bernard de Lyon-I.

D'autres tombes appartiennent aux IV^e et V^e siècles (fig. 4.a). Les plus nombreuses sont faites dans des cercueils ou des coffres de bois (6), parfois calés par des briques ou des galets disposés sur leur pourtour, dans lesquels on inhume aussi bien des enfants que des adultes. L'une d'elles contenait, à l'intérieur d'un coffre de bois, un second coffre de plomb, en assez bon état de conservation (fig. 2); anépigraphé et sans décor, sa cuve est faite d'une feuille de plomb repliée aux angles et soudée, comportant des traces d'anneaux à la base, et son couvercle d'une autre feuille simplement recourbée aux extrémités (7).

De la même époque datent des sarcophages également sans décor, pour lesquels le marbre, le grès et le calcaire ont été utilisés. Le sarcophage de marbre est à peu près identique à celui déjà évoqué : une grande cuve parallélépipédique, d'une quarantaine de centimètres de hauteur, fermée par un couvercle en bâtière à quatre versants prononcés (8); les petits côtés sont légèrement évasés et renforcés à l'intérieur par un petit coussinet. Le sarcophage en grès est également parallélépipédique, et fermé par un couvercle à quatre versants très plats timbrés de saillies aux angles et au milieu de chaque long côté, qui rappellent des acrotères (sépulture 529). Deux autres sarcophages en calcaire ont été trouvés, mais incomplets (sép. 517 et 541).

Ces tombes sont également réparties sur la surface fouillée. Elles sont généralement orientées est-ouest, à l'exception de trois sarcophages et d'une inhumation en coffre de bois situés dans la zone occidentale de la fouille, qui montrent une disposition « en éventail », établie sans doute en fonction de repères (architecturaux ?) qui se situaient sans doute hors de la fouille.

Trois sépultures étaient accompagnées d'un dépôt funéraire (9) : un ou deux balsamiques à col long et panse sphérique en verre olivâtre, que l'on situe habituellement entre la seconde moitié du IV^e et le tout début du V^e siècle; en outre, dans le sarcophage en grès (sép. 529), deux monnaies de Valens (364-378) et de Théodose ou d'Arcadius (379-408) avaient également été déposées avec l'inhumation.

Les inhumations perdurent tout au long des V^e et VI^e siècles (fig. 4.c). La fouille a livré les restes de vingt-six adultes et de vingt-et-un immatures (10). La densité des inhumations paraît plus importante dans la partie occidentale du site; cela est dû en grande partie aux destructions occasionnées par la construction de murs ou l'implantation de fosses à l'est. On perçoit cependant quelques signes d'organisation interne de cette partie de la nécropole, avec



FIG. 2. INHUMATIONS EN CERCUEIL ET EN COFFRE DE PLOMB, seconde moitié du IV^e siècle. Cliché L. Grimbert.



FIG. 3. QUATRE SARCOPHAGES (DONT UN À DEMI RECOUPÉ) DU VI^e SIÈCLE installés au-dessus du remblai de destruction du four à chaux. Cliché L. Grimbert.

6. Les inhumations en cercueil sont attestées dans la *Passio* de Saturnin : on y précise que la tombe est un *ligneum sepulcrum*.

7. Sépulture 577 d'un homme adulte jeune.

8. L'un des sarcophages est complet (sép. 523); il mesure 2,06 m de longueur sur 0,74 m de largeur à la tête et 0,68 m de largeur aux pieds, sur une hauteur de 0,40 m. Le second (sép. 551) a été recoupé et n'est conservé que sur 1,04 m de longueur.

9. Les deux sarcophages des sépultures 523 (en marbre) et 529 (en grès), ainsi que le coffre de bois 525.

10. Il s'agit d'un péri-natal, de trois enfants, de trois adolescents, de quatre adultes jeunes, de cinq adultes moyens, de quatre adultes séniles et de trois adultes d'âge indéterminé. Chez les adultes, cinq sont du sexe masculin, huit du sexe féminin et trois de sexe indéterminé.

l'existence d'enclos (mur contre lequel s'aligne un sarcophage), à l'ouest, cinq tombes parallèles disposées dans le sens nord-sud au nord de ce mur – postérieures à lui –, ou encore les traces de quatre sarcophages de marbre, qui ont été récupérés et en partie détruits au XI^e siècle, à l'est, mais qui avaient été implantés les uns par rapport aux autres.

Les mêmes types de tombes que ceux rencontrés précédemment perdurent, à l'exception d'enfants ou de nourrissons inhumés dans des amphores (11) dont le col avait été cassé. Toutefois, on constate une évolution dans les sarcophages : si ceux de marbre présentent les mêmes caractéristiques (à l'exception d'un, qui est muni d'une feuillure pour que cuve et couvercle s'adaptent plus précisément), quatre sarcophages de calcaire montrent une taille rapide, où les traces d'outils sont nettement visibles, surtout sur les couvercles à peine ébauchés (fig. 3).

Trois tombes renfermaient des dépôts de verrerie attribuable au VI^e siècle. La sépulture 521 contenait un fragment important de verre à tige creuse, que l'on situe dans les années 550 à 650 (apparition vers 520). Les sépultures 527 et 544 contenaient chacune une bouteille de forme ramassée à col réduit et panse conique à fond concave, d'un type identique à celle découverte dans la tombe d'Arégonde, datée des années 560/570. Il s'agit d'une forme rare, susceptible de fournir un *terminus* précis.

Deux cas d'inhumation habillée ont été relevés. L'inhumé de la sépulture 509, un enfant prépubère, portait une boucle d'oreille « en croissant », en alliage argenté doré. Les prototypes de cette boucle de type « hunnique », issus de Russie méridionale, ont été propagés en Occident par l'aristocratie danubienne pluriethnique. La découverte de tels objets en Gaule est rarissime ; à Toulouse, il faut peut-être mettre en relation cet élément de parure oriental avec le rayonnement politique du royaume wisigoth. Semblable à celle de Vienne et de Saint-Martin de Fontenay, elle est datable du V^e siècle. D'autre part, la sépulture 526 comprenait trois boucles ovales et un couteau. La bouclette en cuivre et la boucle en fer n'offrent pas de caractéristiques typologiques significatives. En revanche, la boucle de ceinture, en alliage cuivreux doré possède un ardillon épaissi « en massue » doté, ainsi que la boucle ovale, d'un décor géométrique compartimenté. Ce type de boucle est caractéristique des mondes goth et franc durant la première moitié du VI^e siècle : cette sépulture pourrait traduire une présence ou en tout cas une influence franque au lendemain de l'invasion de 508. Le comblement de cette sépulture contenait, outre des céramiques résiduelles de l'Antiquité tardive, trois tessons d'*olla* typiques du VI^e siècle, à pâte beige grenue.

Un four à chaux dans la nécropole

À l'intérieur de la nécropole, un four à chaux est implanté au V^e ou au VI^e siècle (12) (fig. 4.b, 5) ; après son utilisation, les tombes viennent le recouvrir : quatre sarcophages en calcaire ont été mis en place sur son comblement.

Le four est orienté nord-sud ; il ouvre vers le nord. Son entrée est constituée de deux massifs, longs de 1 m et distants de 0,70 m, réalisés en briques de récupération disposées à l'horizontale et liées à l'argile. Un linteau de calcaire ancré dans les deux montants marque l'entrée d'un couloir dans lequel s'effectuait le feu ; lors de la cuisson, ce conduit était obturé par un muret grossièrement monté en galets liés avec de l'argile. Ce couloir prend place entre deux massifs de briques qui s'appuient contre les parois du four et sur lesquels était placé le chargement des pierres à cuire. Les parois du four, épaisses de 0,25 m, ont été construites directement contre un creusement de profil hémisphérique (3 m par 2,50 m). À l'exception de leur rencontre avec les massifs de l'entrée, où les assises sont horizontales, les briques sont disposées en biais ; du limon en grande quantité sert de liant ; quelques pierres, fragments de marbre ou galets sont également utilisés. La construction a été faite rapidement (la régularité n'est qu'apparente), mais avec un grand savoir-faire : les maçons sont passés facilement d'un plan elliptique à la base du four à un plan semi-circulaire à mi-hauteur. Un grand creusement de 1,30 m de profondeur pour 1,80 m de largeur, dont la longueur totale dépassait les limites de la fouille (4,50 m dégagés), donne accès à l'entrée du four et permettait le chargement et l'approvisionnement pour la chauffe. Cet accès au four était également nécessaire pour le curage du couloir central, où les traces d'un outil à fortes dents restaient visibles sur le fond.

11. Ce sont essentiellement des amphores africaines : la sépulture 552 utilise une amphore de grandes dimensions, sans doute de type Keay 8 (470-570) ou Keay 34 (480-520). Trois autres sépultures (n° FS71, 570, 576) ont également réalisées dans de grandes amphores que l'on peut dater de la seconde moitié du V^e siècle au vu du mobilier associé. Une autre inhumation (545) a été pratiquée dans une amphore cylindrique de type Keay 35 produite entre 380 et 460. Enfin, il est vraisemblable que quatre autres sépultures en amphore cylindrique africaine aient existé, ainsi que peut-être une autre, dans une amphore d'origine hispanique.

12. Ce four, d'une belle qualité de construction, est destiné à être conservé dans le niveau de sous-sol du musée. Intégré au parcours muséographique, il permettra non seulement de montrer une structure originale, mais aussi d'expliquer l'une des façons dont les matériaux antiques ont pu disparaître (ce qui, dans un musée largement consacré aux sculptures antiques et aux sarcophages de la fin de l'Antiquité, ne manque pas de saveur).

Ce four correspond à peu près aux prescriptions données par Caton au I^{er} siècle av. J.-C. (13), bien que la plupart des fours antiques ou de la fin de l'Antiquité aient un plan circulaire (14). Ici, le plan elliptique à la base des parois répond sans doute à la nécessité de bien asseoir la construction qui avait probablement une élévation de profil hémisphérique. Les dimensions sont également conformes à celles généralement rencontrées (15). Toutefois, le four le plus proche d'un point de vue typologique paraît être celui du V^e siècle fouillé à Goux-lès-Dole, dans le Jura : le plan ovalaire et le canal central qui implique un tirage horizontal sont des caractéristiques assez rares (16).

Le four a fonctionné plusieurs fois (17), mais la durée d'utilisation ne peut être précisément donnée. La combustion du dernier chargement n'a pas été complète : la partie basse de l'empilement des blocs destinés à la cuisson a été conservée. Il s'agissait pour l'essentiel, à part quelques fragments de colonnes de marbre, de fragments de sarcophages, en marbre pour la plupart. Le module moyen des blocs est de 0,20 par 0,40 m ; ils étaient disposés à plat et calés par des éléments plus petits. Nombre d'entre eux portent un décor de feuilles de lierre ou de rinceaux de vigne, de strigiles ou d'imbrications, caractéristique de la production du Sud-Ouest de la Gaule (fig. 6, 7).

L'arrêt de la dernière cuisson avant son terme a été suivi de la destruction du four. Des fragments de paroi mêlés à de l'argile rubéfiée, à des blocs de chaux et à du charbon de bois recouvraient le reste du chargement et tapissaient le fond du couloir d'accès.

La datation du four ne peut être établie précisément. Le type de sarcophages auxquels appartenaient les fragments utilisés pour la cuisson sont à présent datés de la seconde moitié du IV^e siècle et de la première moitié du V^e siècle (18). Quelques tessons de céramique présents dans les niveaux d'occupation sont datables des environs de 400. Les niveaux de destruction et de comblement recelaient quelques tessons attribuables à la première moitié du V^e siècle. Cependant, les relations stratigraphiques obligent à nuancer. Le four est postérieur à plusieurs inhumations datables de la fin du IV^e ou du tout début du V^e siècle, notamment, le sarcophage en grès (sép. 529) dont le petit côté a été rougi par la chaleur du four. Après l'abandon de ce dernier, plusieurs sarcophages de pierre, trapézoïdaux et à couvercle en bâtière grossièrement taillés, ont été mis en place au-dessus de son comblement ; l'un d'eux contenait une fiole de verre attribuable aux années 450-550. Dans le comblement du couloir d'accès au four se trouvaient d'autres tombes, dont une en amphore datable du VI^e ou VII^e siècle (19). On pourra donc dater le four entre le milieu du V^e et celui du VI^e siècle.

Il est peu probable que la présence de la nécropole, utilisée alors comme « carrière », ait suffi à fixer l'emplacement de ce four (20). S'il est trop tardif pour avoir été utilisé pour la construction de la basilique consacrée par Éxupère, il accompagne peut-être l'édification de bâtiments annexes, à moins qu'il n'ait servi à d'autres travaux sur la basilique elle-même, toutes choses qui demeurent encore inconnues par les textes ou par l'archéologie.

13. CATON, *De agricultura*, 38, 1-4 : « Donnez au four à chaux dix pieds de largeur, vingt pieds de hauteur, et diminuez la largeur jusqu'au sommet qui ne doit avoir que trois pieds. Si vous n'avez qu'un seul foyer, ménagez à l'intérieur un espace suffisant pour contenir la cendre afin de n'être pas contraint de la tirer au-dehors ; mettez beaucoup de soin à cette construction ; donnez au mur d'appui des dimensions assez grandes pour embrasser tout le contour de la partie inférieure ».

14. On trouve cependant des fours au profil évasé : par exemple à Cuts dans l'Oise, où un four daté sans plus de précision de la « période gallo-romaine » présentait un diamètre d'1,20 m au fond pour 3,30 m au niveau de l'arasement (*Gallia*, t. 35-2, 1977, p. 307).

15. D'autres fours sont cependant beaucoup plus importants : 4 m de diamètre pour le four du II^e siècle de Bourgheim dans le Bas-Rhin (*Gallia*, t. 40-2, 1980, p. 359), 4,80 sur 5,80 m pour le four à chaux du milieu du I^{er} siècle découvert en 1972 dans les jardins du Luxembourg à Paris (*Gallia*, t. 33-2, 1975, p. 3). De nombreux exemples sont cités pour l'Allemagne par W. SÖLTER (*Römische Kalkbrenner im Rheinland*, Düsseldorf, 1970).

16. M. MANGIN, A. BRUAND, I. HEDLEY, « Un four à chaux du Haut Moyen Âge à Goux-lès-Dole (Jura) », dans *Archéologie médiévale*, t. XVIII, 1988, p. 273-283.

17. La rubéfaction des parois et la vitrification des piédroits du couloir central impliquent que plusieurs fournées aient été menées à terme.

18. L'étude des sarcophages est en cours, effectuée par M. D. Cazes.

19. Une autre tombe contemporaine contenait une monnaie de Constance II, à l'évidence résiduelle.

20. On trouve bien sûr des fours bâtis sur le lieu d'extraction des matériaux. De nombreux fours à chaux ont été bâtis durant le Haut Moyen Âge sur des sites antiques riches en marbres : des cas sont bien connus en Italie (par ex., L. SAGUI, « Crypta Balbi (Roma) : lo scavo nell'edra del monumento romano. Seconda relazione preliminare », dans *Archeologia medievale*, XIII, 1986, p. 345-355 ; ou à Rome toujours, sur l'Esquilin, dans le *macellum Liviae* : R. LANCIANI, « Delle scoperte principali avvenute nella prima zona del nuovo quartiere Esquilino », dans *Buletine comunale di Roma*, II, p. 195-223, 1874). J.-P. LOUSTAUD explique également comment, en Limousin, les découvertes en milieu urbain ne montrent la présence que de cuves servant à protéger la chaux, les fours devant se situer à proximité des carrières (« Cuves à chaux gallo-romaines en Haut-Limousin », dans *Aquitania*, t. 1, 1983, p. 143-154).



FIG. 5. FOUR À CHAUX INSTALLÉ DANS LA NÉCROPOLE (MILIEU V^e-MILIEU VI^e SIÈCLE).
Cliché L. Grimbert.



FIG. 6. FRAGMENT DE SARCOPHAGE PROVENANT DU DERNIER CHARGEMENT DU FOUR À CHAUX. *Cliché Musée Saint-Raymond.*

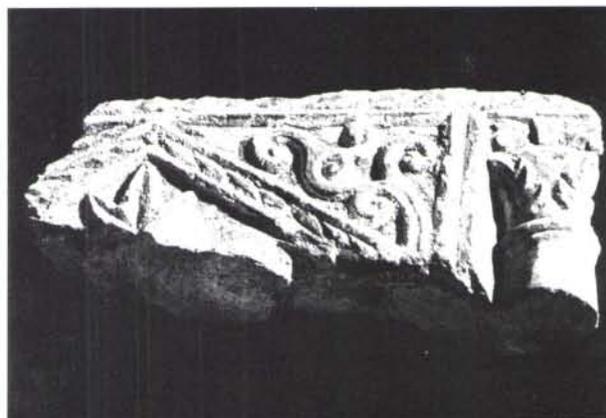


FIG. 7. FRAGMENT DE SARCOPHAGE PROVENANT DU DERNIER CHARGEMENT DU FOUR À CHAUX. *Cliché Musée Saint-Raymond.*

Le site dans le Haut Moyen Âge

Le VI^e siècle semble être l'époque de la plus grande extension de la nécropole (fig. 4.c). À la fin de ce siècle ou au début du suivant, l'espace autour de la basilique est limité par un fossé dont un segment a été repéré : il s'agit de la bordure orientale d'une section orientée nord-sud et dont le tracé correspondrait à l'actuelle rue des Trois-Renards. Ce fossé marque vraisemblablement la limite du *monasterium sancti Saturnini* pendant le Haut Moyen Âge, dont le tracé s'observe encore aujourd'hui dans le parcellaire (21). Quelques tombes sont encore alignées le long de cette nouvelle limite, mais elles restent isolées : il est probable que la réorganisation du terrain dépendant de la basilique s'est accompagnée de la mise en place d'aires funéraires plus limitées et mieux définies, telles qu'on peut les connaître pour le Moyen Âge.

Dans cette zone désormais sans affectation bien précise, quelques fosses sont implantées à l'époque carolingienne, dans un espace qui, sans présenter l'allure d'une véritable rue, est aménagé au moyen d'un petit cailloutis : sans doute une cour ou une place, qu'aucun élément archéologique ne permet de définir plus précisément.

Une grande fosse oblongue (22) se distingue des autres par ses aménagements : probablement dotée d'un plancher bas et couverte d'une charpente, elle a sans doute servi à la conservation de graines avant d'être incendiée. On peut la dater après le milieu du XI^e siècle, par quelques tessons de céramique, mais surtout parce qu'on a tenu compte de sa présence lors de la construction de l'hôpital dont il va maintenant être question.

L'hôpital du XI^e siècle et son environnement

Les textes

- La fondation et la dotation d'un hospice pour les pauvres

Deux notices rédigées dans le dernier tiers du XI^e siècle et transcrites un siècle plus tard dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Sernin (23) relatent l'établissement et la dotation d'une maison de charité destinée à accueillir des « pauvres » qui y demeureront.

Cet établissement, le plus ancien hospice médiéval connu pour Toulouse, est fondé entre 1071 et 1080 par le comte Guillaume IV (1060/1-1093/4), l'évêque Isarn de Lavaur (1071-1105), également prévôt (de Saint-Sernin), Raymond Guillaume de Marquefave, sacriste du monastère, ainsi que par le prieur Pierre Ponchet et le chanoine Raymond Pierre. Le comte acquiert de Gilbert, prieur de Sainte-Marie (la Daurade), pour l'« œuvre de l'hôpital », l'emplacement d'un moulin situé sur la rive droite de la Garonne, en aval du Bazacle ; il déclare que l'hôpital pourra avoir un four dans le *claustrum* de Saint-Sernin et sera exonéré de droit d'usage. Pierre Ponchet, Raymond Pierre et les autres religieux de Saint-Sernin abandonnent le dixième des revenus de leur église ; les draps de tous les défunts qui seront inhumés à Saint-Sernin sont attribués à l'hôpital (24). Sur l'intervention du comte et de l'évêque, le juge

21. Ce territoire du monastère est réduit par rapport à l'extension de la nécropole de la fin de l'Antiquité : en témoignent les découvertes de sépultures au-delà de cette limite, vers l'ouest, rue Cartailhac, ou vers le sud, rue Bellegarde, qui paraissent antérieures à cette date.

22. Elle est longue de 3,80 m par 2 m et conservée sur une hauteur de 0,70 m ; des traces de rubéfaction étaient visibles sur la partie haute de sa paroi occidentale, et dans le comblement se trouvaient des graines sur des planches calcinées.

23. A.D. Haute-Garonne, 101 H 1 (ms. sur parchemin, dernier tiers du XI^e s.) ; C. DOUAI, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200)*, Paris et Toulouse, 1887. Le cartulaire contient un dossier comprenant une cinquantaine d'actes relatifs à l'hôpital Saint-Raymond et à ses possessions, classés approximativement dans l'ordre chronologique (Douai 1887, n^o 546-597) ; on doit défalquer de cette série une charte incluse par erreur (n^o 583), et on peut y ajouter quelques documents isolés (n^o 96 ; *Appendice*, n^o 7, 9, 31, 63).

24. DOUAI 1887, n^o 547.

Pierre Benoît cède gratuitement l'église Saint-Jean, et un certain Christophe fait rémission des droits sur le sel et le vin nécessaires à l'hôpital. Le comte Guillaume, son épouse, la comtesse Mathilde, et l'évêque Isarn confient la direction de l'établissement à un personnage nommé Raymond Gérard (ou Géraud) (25).

- L'accroissement et l'administration du temporel de l'hôpital

Un acte de la fin du XI^e siècle et une cinquantaine de titres du XII^e, copiés pour la plupart dans le cartulaire de Saint-Sernin, indiquent le développement des possessions de l'hôpital.

Avant 1094, le prieur de Saint-Sernin Pierre Ponchet décide avec Bernard Arnaud et ses trois fils, Arnaud Bernard, Géraud et Arnaud Bernard de la Tête-du-Bourg, de créer une sauveté afin de promouvoir l'« œuvre des pauvres ». Le comte Guillaume et l'évêque Isarn approuvent et confirment cette fondation. La sauveté, établie dans la vallée de l'Hers mort, à Matepezoul (vers l'ancien chemin de Mathé, commune de Saint-Alban, Haute-Garonne), est donnée à l'hôpital, toujours dirigé par l'aumônier Raymond Gérard (26). Ce dernier, disparu avant 1122 et inhumé dans l'église Saint-Jean, sera rapidement honoré d'un culte public (27), amplifié aux XV^e (28) et XVII^e siècles, mais resté strictement toulousain.

Par une charte délivrée entre 1112 et 1122, le comte de Toulouse Alphonse I^{er} Jourdain (1112-1148), se conformant à la volonté de son prédécesseur Guillaume IV, concède un four aux habitants de l'hôpital Saint-Raymond. Le comte et Bernard Guillaume de Bruguières, mentionné comme chevalier (*miles*) à la même époque (29), reçoivent alors la direction de cette maison (30).

À partir de 1122, une nombreuse série d'actes d'acquisition de terres et de droits manifeste l'activité des personnages chargés d'administrer l'« aumônerie » de l'hôpital : Arnaud Bernard, fils de Bernard Arnaud, qui paraît comme aumônier en 1122; Raymond, prêtre de Saint-Raymond; Arnaud Agil, aumônier de Saint-Raymond et chanoine de Saint-Sernin, mentionné de 1125 à 1142; Guillaume Pierre, cité avec ces mêmes qualités de 1142 à 1155; Raymond Guillaume, de 1162 à 1173 (31). Le temporel de Saint-Raymond passe ainsi progressivement sous le contrôle du chapitre de Saint-Sernin.

25. DOUAI 1887, n° 546, 547. *Raimundus Gairardus* ou *Raimundus Gairaldus* (respectivement trois et deux occurrences contemporaines. DOUAI 1887, n° 547, 546, 548; 546, 193); les auteurs modernes l'appellent « Raymond Guérard », « Gairard ou Gairald », « Gayrard » (C. Douais), « Raimond Gairard », « Gairart » (P. Gérard)... Ce personnage est mentionné comme responsable de l'hospice dans les trois premiers actes du dossier de Saint-Raymond (Douais 1887, n° 546, 547, 548); il paraît par ailleurs comme « capisco » ou écolâtre de Saint-Sernin dans un document antérieur à 1105, voire à 1094 [...] *uidente [...] Raimundo Gairardo, qui erat capisco*. Douais 1887, n° 193). Son seing (S. [...] *Raimundus Gairardi*) figure dans une charte datée de septembre 1060, mais cet acte est inauthentique (Douais 1887, *Appendice*, no 13 – P. Cabau, « Chronologie des évêques de Toulouse – XI^e siècle », dans *M.S.A.M.F.*, LI, 1991, p. 136-137).

26. DOUAI 1887, n° 548; P. GÉRARD, « Du nouveau sur Arnaud-Bernard – La famille de Borbolac et Saint-Sernin de Toulouse (vers 1080-1136) », dans *L'Auta*, n° 505, Toulouse, 1985, p. 112-117.

27. La première allusion à « saint » Raymond remonte au 27 juin 1122 (*habitatores Sancti Raimundi*, Douais 1887, n° 551). À la suite des travaux de C. DOUAI (1887, p. LVIII; *Mélanges sur Saint-Sernin de Toulouse*, I, Toulouse, 1894, p. 14), on s'est accordé à placer son décès au 3 juillet 1118. La plus ancienne de ses Vies (*Vita sancti Raimundi, Sancti Saturnini Tolosani canonici* – B.M. Toulouse, ms. 117 (premier tiers du XV^e siècle); DOUAI 1894, p. 16-20) et un calendrier liturgique de Saint-Sernin (B.M. Nîmes, ms. 8; DOUAI 1894, p. 16, n. ; C. DOUAI, « Deux calendriers liturgiques de Saint-Sernin (quatorzième, quinzième siècles) », dans *B.S.A.M.F.*, n° 16, 1895, p. 153-184; p. 167) indiquent seulement le 3 juillet. Le nécrologe de l'abbaye portait : « V. non. jul. obitus Raymondi Gairardi deuotissimi. Est sanctus Raymondus fundator collegii b. Raymondi ubi jacet anno MCXVIII. » (B.N.F., ms. lat 12771, n° CCXXIII; *Excerpta ex necrologio inclytæ domus Sii. Saturnini Tolosæ*, p. 442 (extraits par Claude Estiennot de La Serrée; seconde moitié du XVII^e s.); *Histoire générale de Languedoc*, 3^e éd., IV-1, Toulouse, 1872, p. 524. Cf. G. DE CATEL, *Histoire des Comtes de Tolose*, Toulouse, 1623, p. 177 : « saint Raimond Chanoine de saint Sernin [...] le Colleege de saint Raimond de Tolose, qu'il a fondé »; *Mémoires de l'Histoire de Languedoc*, Toulouse, 1633, p. 225). L'addition à la rubrique originelle du nécrologe contient les mêmes erreurs que la *Vita* : Raymond Gérard ne fut pas le fondateur mais le premier responsable de l'hôpital, et non du collège Saint-Raymond (*Histoire générale de Languedoc*, 3^e éd., III, Toulouse, 1872, p. 441). Quant à la date de 1118, sans doute ambiguë (date du décès, de la fondation du « collège »?), elle peut avoir été déduite de ce que la *Vita* laisse entendre – à tort – que Raymond fut prévôt de Saint-Sernin (*Lectio Va* – Douais 1894, p. 18) et de ce que l'on supposait au XVII^e siècle que cette église avait été gouvernée par des prévôts jusqu'en 1118 : « Je n'ignore pas [...] que l'Eglise de saint Sernin n'ayt été regie par des Preuosts, iusques en l'an mille cent dix & huit, que Guillaume Raimond fut institué le premier Abbé, depuis lequel temps elle a tousiours esté regie par des Abbés iusqu'à ce iourd'huy. » (Catel 1633, p. 264); les actes des archives de Saint-Sernin montrent que Raymond Guillaume, prévôt avant 1108, devint abbé entre le 2 octobre 1113 et le 2 janvier 1119 (Douais 1887, n° 508, 136, 81; *Appendice*, n° 5).

28. Une note en date du 24 avril 1436 rédigée par Bonaldi, recteur de l'Université de Toulouse, relate une procession solennelle faite par l'Université à l'occasion de la reprise de Paris par le roi Charles VII, de la mort du comte de Foix et de l'établissement de la fête de saint Raymond. R. Gadave, *Les documents sur l'histoire de l'Université de Toulouse [...]*, Toulouse et Paris, 1910, n° 173, p. 110-111.

29. A.M. Toulouse, AA 1 et AA 2, n° 14 (1112/1121); LIMOUZIN-LAMOTHE, *La Commune de Toulouse [...]*, Paris et Toulouse, 1932, n° XIV, p. 287-288.

30. DOUAI 1887, n° 549.

31. DOUAI 1887, *passim* (surtout parmi les n° 581-597).

Dans la seconde moitié du XII^e siècle, les abbés de Saint-Sernin interviennent directement dans la gestion des biens de l'hôpital : Hugues (1140-1173/6), de 1155 à 1173 (c'est sous son abbatiat que les titres de Saint-Raymond sont compilés pour être intégrés dans le cartulaire de Saint-Sernin), puis Pons de Montpezat (1175/6-1197/8), en 1181, 1191 et 1195 (deux actes présentent expressément cet abbé comme seigneur des possessions de l'aumônerie) (32).

Désormais, les bulles pontificales confirment au monastère la possession de « l'église Saint-Jean avec l'hôpital Saint-Raymond » : privilèges adressés par Alexandre III (1159-1181) à l'abbé Hugues en 1169, puis à l'abbé Pons en 1176 (33), et par Innocent III (1198-1216) à l'abbé Jourdain en 1216 (34).

L'inventaire des biens de Saint-Sernin dressé du 10 au 14 septembre 1246 sous l'autorité de l'abbé Bernard de Gensac (1243-1263) déclare nettement : *Et est dictum hospitale dicti monasterii* ; à cette date, la chapelle Saint-Jean est passée sous le vocable de Saint-Raymond (35). Dans la liste des meubles de l'hôpital figurent alors notamment 101 matelas, dont 49 de plume, 41 couvertures, 47 coussins, 54 oreillers, dont 50 de plume, 56 lits de bois et 36 draps (36).

Les vestiges archéologiques

L'hôpital

Dans la partie orientale du musée a été retrouvé l'angle d'un bâtiment que l'on peut identifier comme l'hôpital Saint-Raymond (fig. 8.a, 9). Il se poursuivait vers l'est en direction de Saint-Sernin (longueur reconnue : 14 m) et vers le nord en direction de la place Saint-Raymond (longueur reconnue : 1,50 m). Les deux murs ne sont pas identiques bien qu'élevés en même temps. La maçonnerie du premier est constituée de deux parements, véritables murs d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur. Ils sont bâtis en briques de rempli liées par un mortier fin et résistant avec, de façon irrégulière, quelques blocs de calcaire, à la face layée obliquement. Par endroits, des plaques de grès (peut-être des fragments de sarcophages) ou des pierres de récupération (notamment une clef d'arc en grès sur la face de laquelle sont gravés des traits simulant trois claveaux) sont également incluses dans les faces de parement. Ces derniers enserrent un blocage constitué de gros galets disposés en assises, noyés dans un mortier assez grossier et très pulvérulent. Dans ce blocage se trouvent également des morceaux de maçonneries antérieures (par exemple deux ou trois briques encore liées par du mortier).

Au nord, vers l'intérieur du bâtiment, il n'existe pas de ressaut de fondation. Au sud, au-dessus d'une rangée de galets disposés au fond de la tranchée de fondation, le mur s'élève sur une hauteur de 1,10 m avant de former trois ressauts au-delà desquels commence véritablement l'élévation ; celle-ci est conservée sur une hauteur maximale de 0,20 m. Cet épaissement de la fondation de la maçonnerie vers l'extérieur du bâtiment correspond sans doute à un souci de stabilité de la construction, qui se manifeste surtout par l'épaisseur du mur : 2,56 m en fondation, 2,30 m en élévation.

Le retour du mur vers le nord possède une épaisseur un peu moindre, de deux mètres ; on peut ainsi penser qu'il s'agit du petit côté de la construction. Aucun ressaut ne distingue la fondation de l'élévation. Le chaînage avec le mur est-ouest est marqué par l'emploi de blocs de calcaire bien dressés alternant avec des assises de briques. Un contrefort subsiste au sud (37) ; peut-être était-il accompagné d'un autre contrefort en retour d'équerre, mais l'angle du bâtiment a été détruit au XIII^e siècle lors de la construction du collège. Le chaînage avec le mur est constitué d'assises de briques alternant régulièrement avec des blocs de pierre marqués d'un layage oblique.

32. DOUAIS 1887, *passim* (surtout parmi les n^{os} 581-597).

33. DOUAIS 1887, *Appendice*, n^o 7, 9.

34. C. DOUAIS, *Mélanges sur Saint-Sernin de Toulouse*, I, Toulouse, 1894, n^o III, p. 38-41.

35. Archives de la paroisse de Saint-Sernin (II, IX, 2) ; C. DOUAIS, *Documents sur l'ancienne province de Languedoc, II, Trésor et reliques de Saint-Sernin de Toulouse, I, Les inventaires (1246-1657)*, Paris et Toulouse, 1904, p. 27, n^o 86.

36. DOUAIS 1904, p. 27, n^o 86.

37. Le plan irrégulier du contrefort est dû à la présence de la fosse destinée à la conservation des graines et immédiatement antérieure, contre le bord de laquelle les bâtisseurs sont venus s'aligner.

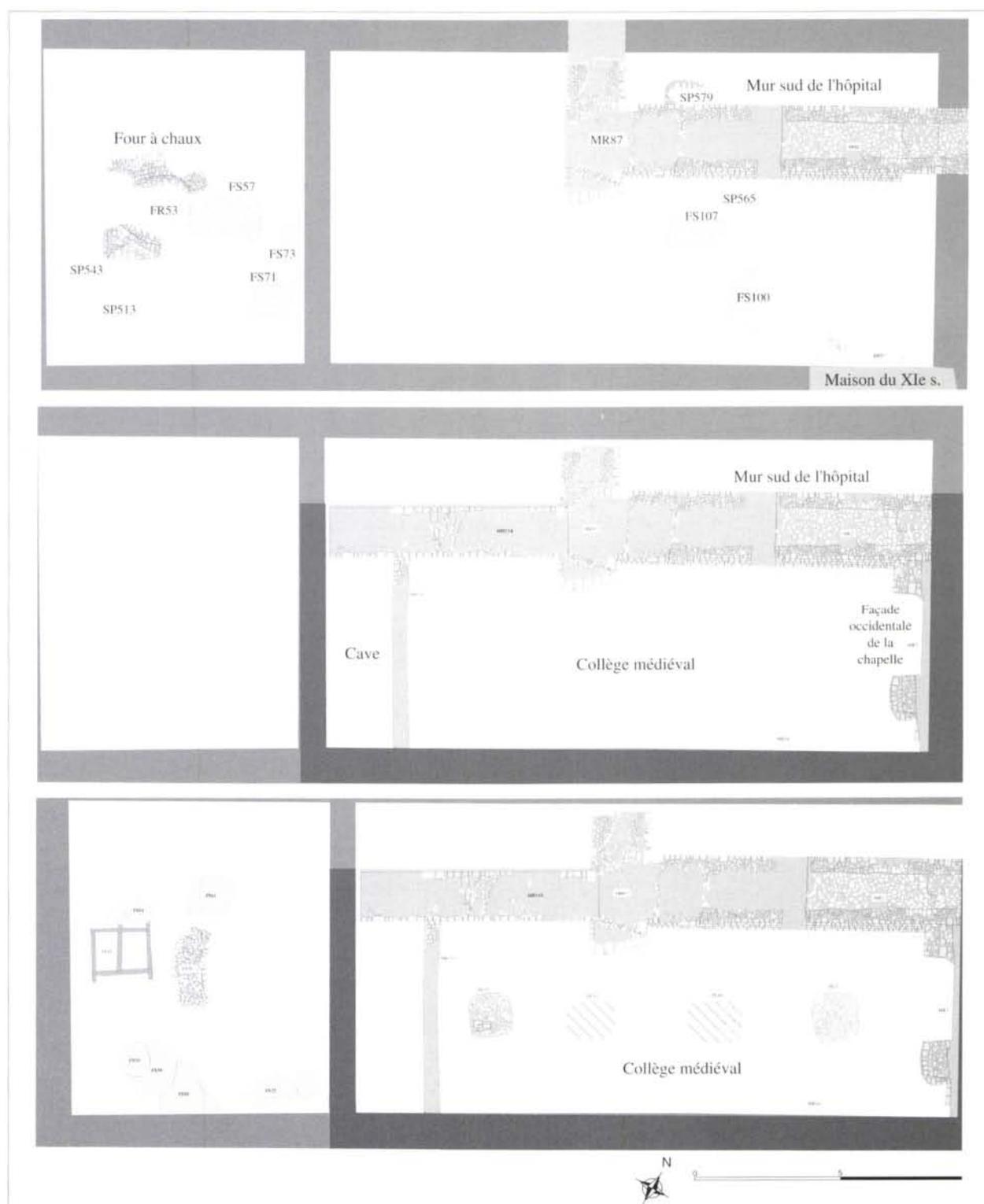


FIG. 8. SAINT-RAYMOND : VESTIGES DU MOYEN ÂGE.

a. Hôpital et four à chaux, années 1070-1080 et soubassement de la maison ; b. Collège médiéval s'appuyant sur le mur sud de l'hôpital et sur la façade occidentale de la chapelle Saint-Raymond ; état aux XIV^e et XV^e siècles. *Relevés Q. Cazes, dessins L. Grimbert.*

Les quelques tessons de céramiques retrouvés dans la tranchée de fondation sont attribuables à la seconde moitié du XI^e siècle. Mais c'est surtout le mode de construction qui permet de dater l'édifice de cette période. Le remploi massif de matériaux plus anciens est l'une des caractéristiques des constructions romanes : on le retrouve dans le chevet de la basilique Saint-Sernin, édifié dans les années 70 du XI^e siècle (38). La conception même du mur est révélatrice : les deux parements, véritables murs, enserrment un blocage qui, bien que composé de matériaux assisés, ne présente pas une grande cohérence. La puissance de la construction indique vraisemblablement la présence d'une voûte, et l'absence de supports (contreforts ou pilastres) permet d'imaginer une couverture en berceau continu (39).

Aucun niveau d'occupation n'a été découvert à l'intérieur du bâtiment. L'arasement des remblais lors de la création de la cave au XIX^e siècle, qui a juste préservé le départ de l'élévation, en est sans doute la cause. Toutefois, une inhumation en caveau maçonné à logette céphalique avait été pratiquée à l'intérieur du bâtiment, contre la face interne du mur gouttereau méridional. À l'extérieur, le seul niveau que l'on puisse mettre en relation avec ce bâtiment n'a été conservé que de façon très lacunaire. Il s'agit du sol damé déjà mentionné, constitué de petits graviers finement agglomérés, présentant par endroits des recharges composées de petits fragments de briques posés à plat.

Le four à chaux

Un second four à chaux a été construit sur le site au Moyen Âge, à peu près au même emplacement que le premier (fig. 8.a). Ce n'est toutefois qu'une simple coïncidence : celui de la fin de l'Antiquité n'était plus visible depuis son abandon. Distant d'une quinzaine de mètres de l'angle sud-ouest de l'hôpital, il est sans doute à mettre en relation avec la construction de ce dernier.

Il est orienté est-ouest, l'accès étant placé vers l'ouest, à l'abri de l'un des vents dominants toulousains, le vent d'autan. Son ouverture, détruite par des fosses postérieures, s'inscrivait entre deux puissants massifs quadrangulaires formés essentiellement de briques de remploi liées au mortier. Ces massifs se prolongeaient vers l'est par deux murs arrondis, déterminant un espace intérieur de forme ovoïde : un demi-cercle à l'entrée, prolongé par deux lignes divergentes, s'achevant sur un demi-cercle plus vaste. Une petite banquette de briques, large de 0,20 à 0,30 m et intégrée au soubassement de la construction, à l'intérieur du four, était vraisemblablement destinée à recevoir une partie du chargement de pierres à cuire.

Le four a été établi dans une fosse creusée dans des remblais (1 m de hauteur conservée). La construction elle-même occupe une surface de près de 4 m², l'espace interne étant de 2,40 m pour 1,80 m dans ses plus grandes dimensions. Le sol était formé d'une couche de limon argileux ayant subi l'action de la chaleur. L'occupation se manifestait à l'intérieur par l'alternance de petits niveaux de chaux et de cendres. Ce four, dont la sole occupe toute la surface interne, correspond très exactement à celui décrit par Caton et restitué par J.-P. Adam (40).

Le sol situé à l'ouest du four, contemporain de son utilisation, forme une sorte de cuvette très évasée, d'une vingtaine de centimètres de profondeur ; il est composé d'un niveau damé de terre et recouvert par des apports microstratifiés de cendres et de charbon de bois. Sa base correspond à celle du four. Le site a été aménagé de façon à ce que les opérations de chargement et de déchargement se fassent de plain pied, alors que la partie basse du four restait enterrée pour éviter toute déperdition de chaleur.

Le bâtiment parallèle à l'hôpital

Un autre bâtiment peut être attribué à la fin du XI^e siècle (fig. 8.a). Une partie de son mur septentrional a été conservée dans les fondations du mur sud du collège du XVI^e siècle. Le parement visible est conservé sur une hauteur de 2,10 m et une longueur de près de 4 m. Au-dessus de la fondation composée de neuf assises débordantes de galets se trouve une assise de réglage faite de blocs de grès (probablement des fragments de sarcophage) au milieu desquels s'insère un bloc de calcaire rectangulaire présentant sur sa face apparente de fines layures obliques. Sur un mètre de hauteur, la maçonnerie est composée de petits fragments de briques liés à la terre, qui sont limités sur la droite par

38. M. DURLIAT, « La construction de Saint-Sernin de Toulouse. Histoire et archéologie », dans *La construction au Moyen âge*. Actes du Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement public (Besançon, 2-4 juin 1972), Besançon, 1973, p. 201-218.

39. On retrouve ces mêmes caractéristiques dans la salle capitulaire du cloître de la cathédrale Saint-Étienne qui, bien que plus tardive (second quart du XII^e siècle), présente le même type de disposition manifestant la présence d'une voûte en berceau continu.

40. J.-P. ADAM, *La construction romaine*, Paris, Picard, 1984, p. 74.

trois gros blocs quadrangulaires de calcaire disposés en retrait les uns par rapport aux autres. Après un retrait de dix centimètres commence ce qui était probablement l'élévation : une rangée de blocs de calcaire, de dimensions irrégulières (sans doute de remplissage), surmontée d'assises de briques liées au mortier.

Ce bâtiment se poursuivait vers l'est (en direction de Saint-Sernin) et vers le sud (sous la cour du musée). Il s'agit certainement de la maison donnée en 1250 par l'évêque d'Agén à l'hôpital Saint-Raymond (41). Elle confrontait « du levant avec la rue qui est entre cette maison et la porte de Saint-Sernin, du couchant avec la rue qui mène à la porte Arnaud-Bernard, et du midi avec la rue » qui sépare l'hôpital de cette maison (42). L'hôpital se trouvait donc au nord de cette maison et en était séparé par une rue, ce qui est conforme aux observations faites sur le terrain.

Les sépultures

Deux sépultures isolées, à l'ouest du site, sont attribuables à cette période, et rien ne permet d'expliquer leur présence hors du cimetière. Deux autres sont liées à l'hôpital : l'une est installée à l'extérieur du bâtiment dans le comblement de la tranchée de fondation du mur sud ; l'autre est située à l'intérieur de l'édifice : cette position et le type de l'inhumation (un coffre maçonné en briques à logette céphalique) lui confèrent un caractère exceptionnel.

Il faut également noter que, lors de la construction de l'hôpital, quatre sarcophages de la fin de l'Antiquité ont été récupérés et brisés ; deux autres sarcophages ont subi le même sort lors de l'implantation du four à chaux : ils témoignent d'une volonté assez systématique de rechercher et de réemployer ces monuments, ce dont on trouve l'illustration parfaite dans l'enfeu des Comtes de la façade méridionale du transept de la basilique Saint-Sernin.

Les transformations des XII^e et XIII^e siècles

La construction de la chapelle

Une partie de l'élévation orientale du bâtiment actuel du musée repose sur la fondation de la façade de la chapelle Saint-Raymond (fig. 8.a, 9, 10). L'implantation de celle-ci est connue par les plans levés avant sa démolition en 1852-1853 (43).

Les deux contreforts qui encadraient la façade, distants de trois mètres, ont été conservés sur une hauteur équivalente. La limite inférieure de la fondation n'a pas été atteinte, dépassant les deux mètres de profondeur. La construction est faite de briques liées au mortier, la fondation employant un nombre plus important de galets.

Le contrefort nord a pris appui sur la fondation en ressaut de l'hôpital. L'absence de contrefort en retour d'équerre implique que l'hôpital était alors conservé en élévation. Au sud, il existe un contrefort en retour qui vient s'appliquer contre la face nord de la maison décrite précédemment.

La façade est postérieure aux deux bâtiments que nous attribuons au dernier quart du XI^e siècle : il ne s'agit donc pas de la chapelle primitivement donnée à Raymond Gérard, dédiée à saint Jean. Aucun élément ne permet d'attribuer une datation précise ; la création de la cave, vers 1868, a entraîné la disparition de tous les niveaux postérieurs au XII^e siècle. D'autre part, l'installation d'une grande latrine entre les deux contreforts occidentaux, à la même époque, a coupé toutes les relations stratigraphiques ayant pu subsister entre ces maçonneries et les remblais environnants. Le mode de construction permet d'envisager le XII^e ou le XIII^e siècle. Il est probable toutefois que la chapelle est antérieure à la construction du collège médiéval, dont elle a certainement contribué à fixer l'emplacement.

La création de la chapelle, dont le mur occidental est inscrit entre le mur sud de l'hôpital et la face nord du bâtiment associé, modifie de fait la dévolution de cette zone. Si, comme nous l'avons souligné précédemment, une rue occupait cet espace jusqu'au XI^e siècle, l'implantation de ce nouveau bâtiment entraîne une modification du tracé de la voie, ménageant alors une sorte de cour intérieure. Dans cette dernière, cinq fosses ont été mises au jour.

41. Voir *supra*.

42. R. CORRAZE, « Le collège Saint-Raymond », Toulouse, *L'Auta*, 1944, p. 6 et suiv.

43. D. CAZES, *Le musée Saint-Raymond. 1892-1992*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1992, p. 31-35.

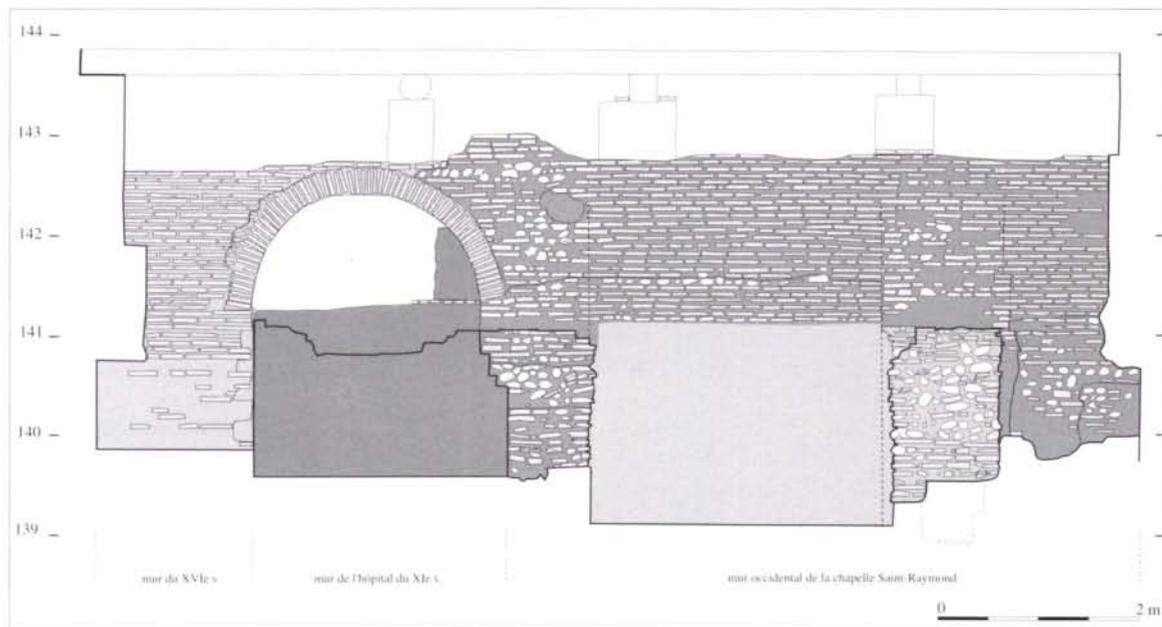


FIG. 9. SAINT-RAYMOND. MUR ORIENTAL DU COLLÈGE DU XVII^e SIÈCLE : ÉLEVATION INTÉRIÈRE AU NIVEAU DU SOUS-SOL.
Relevé Q. Cazes, dessin L. Grimbert.

Le collège universitaire

Les textes

- L'accueil des étudiants pauvres dans les hospices de Toulouse

Les 27 et 28 avril 1233, le pape Grégoire IX (1227-1241), confirmant l'institution du *studium generale* prévu par le traité de Paris de 1229, prend diverses mesures pour assurer le logement et la nourriture des écoliers étudiant à Toulouse (44). L'abbé de Saint-Sernin Jourdain (1212/3-1233/4) affecte l'hôpital Saint-Raymond à l'accueil des « étudiants et autres pauvres », mais l'affluence y est telle que l'on ne peut fournir assez de lits et autres choses nécessaires. Le 22 décembre 1233, le pape accorde une indulgence de quarante jours à tous les fidèles qui offriront aumônes et secours à l'hôpital Saint-Raymond de Toulouse (45).

Le pape Innocent IV (1243-1254) renouvelle et élargit les privilèges octroyés par son prédécesseur à l'Université toulousaine. Le 19 septembre 1245, il enjoint ainsi à l'évêque de Toulouse Raymond du Fauga (1232-1270) de faire recevoir charitablement les « étudiants pauvres » dans les hôpitaux de la ville destinés aux nécessiteux et situés à l'écart des voies publiques (46).

- La conversion de l'hôpital Saint-Raymond en collège universitaire

Au même moment s'établit dans le monastère Saint-Sernin le siège du tribunal d'Inquisition du diocèse de Toulouse : les Frères Prêcheurs Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre y mènent leurs interrogatoires et y rendent leurs sentences de mai 1245 à juillet 1246, puis d'août 1247 à juin 1248 (47). Afin d'emprisonner les hérétiques, ils ont acheté une maison située à proximité de l'église Saint-Sernin et de l'hôpital Saint-Raymond. Mais les deux inquisiteurs doivent bientôt déplacer leur centre d'action à Carcassonne, où leurs collègues ont abandonné leur

44. L. AUVRAY, *Les Registres de Grégoire IX*, I, Paris, 1896, n° 1273, 1267.

45. AUVRAY, n° 1673.

46. *Histoire générale de Languedoc*, 3^e éd., VIII, Toulouse, 1879, n° 388-CCLXXII (III), c. 1188-1189.

47. B.N.F., ms. lat. 9992; Doat, XXII; B.M. Toulouse, ms. 609; C. DOUAI, *Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc*, II, Paris, 1900, p. 1-114; Y. DOSSAT, *Les crises de l'Inquisition toulousaine au XIII^e siècle (1233-1273)*, Bordeaux, 1959, p. 154-157.

charge. L'époque est en effet critique pour l'Inquisition dominicaine ; les évêques et leurs délégués remplacent alors les Frères Prêcheurs dans l'exercice de l'Office. Entre juin et novembre 1249, Bernard de Caux quitte Carcassonne pour Agen, où il participe activement à la fondation d'un couvent de son Ordre (48).

L'année d'après, l'évêque d'Agen Guillaume intervient pour la dévolution de la maison qui servait de prison au tribunal de Toulouse. Le 30 avril 1248, ce prélat a été chargé par Innocent IV de commuer les peines d'incarcération portées contre les hérétiques des terres du comte de Toulouse (49), et c'est sans doute dans le cadre de cette mission qu'il assistait le 24 mai suivant, *in claustro Sancti Saturnini*, au prononcé de quatre sentences des inquisiteurs dominicains (50). Le 14 février 1250, à Agen, en présence de Frère Bernard de Caux, l'évêque Guillaume fait donation de la maison de Toulouse à l'abbé de Saint-Sernin Bernard de Gensac et à l'hôpital Saint-Raymond, « dans lequel demeurent des étudiants pauvres » (51).

Le 4 mai 1256, les nouveaux inquisiteurs dominicains Renaud de Chartres et Jean de Saint-Pierre (de Bordeaux, distinct du précédent), entrés en fonction au début de 1255 (52), confirment la donation. Ils demandent que la maison soit réunie à l'hôpital : la porte de la demeure sera murée et la communication avec l'hôpital se fera par une arche en maçonnerie de pierre ou de brique jetée sur la rue qui sépare les deux bâtiments. La maison est spécialement affectée aux étudiants pauvres, pour lesquels des chambres et des salles d'étude convenables devront être aménagées ; les travaux nécessaires se feront aux frais de l'abbé de Saint-Sernin. Parmi les multiples témoins de cet acte figure l'aumônier Bernard de Suc (53).

Si l'époque de la transformation définitive de l'hôpital Saint-Raymond en collège universitaire n'est pas connue avec précision par les textes, on peut la supposer antérieure à 1400, date à laquelle un document fait référence à d'« anciens statuts » (54). Cette mutation dut intervenir au cours du XIV^e siècle, sinon dans la seconde moitié du XIII^e.

Les vestiges archéologiques

Le soubassement du collège médiéval a effectivement été retrouvé (fig. 8.b, 10, 11). Il s'agit d'une construction nouvelle qui vient occuper l'espace compris entre l'hôpital et le bâtiment annexe en l'augmentant vers l'ouest. Là où elle est conservée, elle a une élévation relativement importante, de l'ordre de 2 m (avec un maximum de 2,72 m). Elle possède un plan rectangulaire, de 19,20 m par 6,70 m dans œuvre, et prend appui sur le mur de façade de la chapelle.

Son mur septentrional est édifié dans le prolongement du mur sud de l'hôpital ; son ancrage dans l'angle de celui-ci a entraîné la destruction du parement et d'une grande partie du contrefort du XI^e siècle. De son mur occidental, il ne subsiste que l'angle nord-ouest et une petite portion de son élévation vers le sud : il se trouve exactement sous le mur de refend du bâtiment actuel. Son mur méridional, qui prend appui sur la partie conservée du bâtiment annexe du XI^e siècle, forme le soubassement sud du musée.

Cette construction se caractérise par l'utilisation de briques d'un fort module pour les parements (0,06 à 0,07 m d'épaisseur). Par endroits, quelques blocs de pierre (principalement des fragments de sarcophages, mais aussi des blocs de marbre et d'autres en calcaire à layures obliques sans doute récupérés sur les portions détruites de l'hôpital) viennent interrompre les assises de briques. Le mur possède une largeur constante de 1,70 m, et ne montre qu'un seul ressaut de fondation sur le parement extérieur. Le blocage, comme celui de l'hôpital du XI^e siècle, est constitué d'assises de galets noyés dans du mortier.

Le niveau de l'arasement n'a pas permis de repérer l'emplacement de la porte d'entrée ni d'éventuelles séparations internes. Une cave existait à l'extrémité ouest du bâtiment (fig. 11). Occupant tout son petit côté, elle se développait sur

48. Sur la grande crise de l'Inquisition, voir DOSSAT, p. 152-184.

49. É. BERGER, *Les Registres d'Innocent IV*, Paris, II, 1887, n° 3866, 3867.

50. DOUAI 1900, p. 83-86, n° XLIV-XLVII.

51. A.D. Haute-Garonne, 101 H 643 (XV, AF, I, 8) ; R. CORRAZE, *Le Collège Saint-Raymond*, Toulouse, 1944, p. 7-8 ; C. E. Smith, *The University of Toulouse in the Middle Ages, its origin and growth to 1500 A.D.*, Milwaukee, 1958, p. 67-68 ; J. H. Mundy, « *Origins of the College of Saint-Raymond* », dans *Philosophy and Humanism*, Leiden, 1976, p. 454-461.

52. *Histoire générale de Languedoc*, 3^e éd., VIII, Toulouse, 1879, n° 450-CCCXII (II), c. 1372-1374 ; DOSSAT, p. 184-186, 189-192 ; cf. p. 90-100.

53. A.D. Haute-Garonne, 101 H 643 (XV, AF, I, 8) ; CORRAZE 1944, p. 8 ; SMITH, p. 67-68 ; MUNDY, p. 454-461.

54. A.D. Haute-Garonne, 101 H 64 (XV, AF, I, 2 ; article 90) ; R. CORRAZE, *Les statuts du collège Saint-Raymond (18 octobre 1403)*, Toulouse, 1943, p. 94, 70-71.



FIG. 10. SAINT-RAYMOND : SOUS-SOL DU GRAND TINEL, ÉTAT À LA FIN DE LA FOUILLE. VUE DE L'OUEST VERS L'EST. Cliché L. Grimbert.

l'exception d'un petit élément encore visible au sud ; il s'agit, là encore, du piédroit de droite d'une ouverture plus petite (hauteur du piédroit : 0,70 m, y compris un petit ressaut), mais constituée de briques de même module.

La présence de deux ouvertures situées en partie basse est difficile à comprendre. Celle située au nord, d'une hauteur restituable de 1,60 m et d'une largeur possible de 1 m, ne peut avoir été une porte car le niveau du sol extérieur contemporain se trouvait au minimum à la moitié de sa hauteur : la construction du mur a occasionné la destruction d'un sarcophage dont la moitié est demeurée en place au-devant de l'ouverture, sa partie supérieure étant située à 140,10 m (N.G.F.), la base du mur se trouvant à 139,50 m et l'imposte de l'arc à 140,70 m. Il en est de même pour la petite ouverture située au sud. De plus, contrairement à l'élévation sud du bâtiment qui a été conservée pour établir les fondations du XVI^e siècle, on a jugé nécessaire de démolir la presque totalité de ce mur occidental pour la construction du mur de refend moderne. Sans doute existait-il d'autres ouvertures qui ne permettaient pas d'assurer suffisamment la stabilité de ce refend.

une largeur de 2,20 m. Elle était limitée, à l'est, par un mur de briques, essentiellement de récupération, liées à la terre ; son ancrage dans les murs gouttereaux se faisait au moyen de briques de grand module, et sa construction a été prévue dès l'origine. Ce mur, d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, ne possède qu'un parement, du côté de la cave ; son blocage s'appuie contre les remblais préexistants. Deux trous de boulin, présents dans le mur gouttereau et distants de 0,30 m des murs de la cave, montrent sans doute la présence d'un plancher situé à 1,10 m du fond de la cave (55).

L'élévation occidentale a été en grande partie détruite pour l'établissement du mur de refend du bâtiment du XVI^e siècle. Il ne subsiste que son angle nord-ouest et un petit morceau d'élévation au sud, visibles dans la pièce carrée du musée (fig. 12). Ces éléments présentent des dispositions architecturales que l'on a du mal à restituer.

Sur l'angle apparaît le ressaut de fondation déjà vu sur le mur gouttereau nord, à 0,80 m au-dessus du départ de la construction. Trois grands blocs de calcaire ont été utilisés pour former l'angle, deux au niveau de la fondation, un juste au-dessus du ressaut. La maçonnerie est ici conservée sur deux mètres de haut, et sur près de deux mètres de large. Elle comprenait une ouverture dont le piédroit nord, qui prend naissance au bas de la maçonnerie, est encore visible, ainsi que quatre briques clavées qui marquent le départ de l'arc qui la couvrait. Ce piédroit se voit également sur la face orientale du mur. Le reste de cette élévation occidentale a été intégralement détruit au XVI^e siècle, à

55. On notera la présence, sous deux assises de briques disposées à la base des boulin, d'un lit de pierre (sans doute des fragments d'un sarcophage de grès), engagés également dans le mur de refend et dans le piédroit de l'ouverture située à l'ouest.



FIG. 11. SAINT-RAYMOND, VUE DU MUR SEPTENTRIONAL DU COLLÈGE DU XIII^e SIÈCLE.
De droite à gauche : élévation et contrefort de l'hôpital du XI^e siècle, prolongation par le mur du collège,
départ du mur de refend de la cave du collège.
Cliché L. Grimbert.

Le mur méridional est conservé sur 1,80 m de haut. Il s'appuie sur la maison du XI^e siècle à l'est. À l'ouest, au niveau de la cave, une fondation plus large du XVI^e siècle est venue le masquer. Sans doute présentait-il des dispositions différentes qui pouvaient souligner l'emplacement de la porte d'entrée.

La datation de ce bâtiment peut être établie dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Des tessons caractéristiques de cette période ont été découverts dans sa tranchée de fondation, notamment dans le comblement de la fosse creusée lors de la destruction du contrefort du XI^e siècle. D'autre part, un chapiteau très érodé par l'action du feu et un fragment de tailloir également brûlé ont été découverts parmi les gravats de démolition de ce bâtiment. Il s'agit, pour le premier, d'un chapiteau simple, en calcaire coquillier (56), qui montre un éventail de fruits grenus enveloppés dans des rinceaux, représentation largement influencée par le troisième atelier de la Daurade; le tailloir, incorporé au chapiteau, est trop mutilé pour avoir conservé un décor. Un autre fragment montre l'angle d'un tailloir, à décor de tiges feuillues recourbées sur elles-mêmes. Il appartient également à ce type bien connu de chapiteaux de fenêtres

56. Hauteur : 0,31 m; largeur conservée au niveau du tailloir : 0,22 m.



FIG. 12. SAINT-RAYMOND, VESTIGES DE L'ÉLEVATION OCCIDENTALE DU COLLÈGE DU XIII^e SIÈCLE, conservés à la base du mur de refend du bâtiment du XV^e siècle. Relevé P. Beaudrix, Q. Cazes, dessin L. Grimbert.

largement utilisés dans l'architecture médiévale toulousaine, qui perpétue dans la seconde moitié du XIII^e siècle des décors issus de la sculpture romane toulousaine (57).

À l'intérieur du collège, quatre puissantes fondations de piliers régulièrement espacés dans l'axe longitudinal montrent à l'évidence une importante modification en partie haute, sans doute au XIV^e siècle (fig. 8.c). De forme plus ou moins quadrangulaire (1,50 m de large pour 1,80 à 2 m de long en moyenne et 1,60 m de profondeur), ces fosses ont été remplies de galets sélectionnés pour leur gros module, appareillés en assises liées à la terre. Ces fondations servaient d'assise à des piliers de briques liées au mortier.

Des fosses-dépotoirs ainsi qu'une fosse boisée ont été aménagées à l'ouest du collège aux XIV^e et XV^e siècles. De l'une d'elles provient un petit bol hémisphérique, fabriqué à l'imitation des productions valenciennes du XIV^e siècle, et que l'on peut dater par son contexte entre 1370 et 1420. Plus énigmatique est une fondation en arc de cercle faite de lits de galets liés à la terre (le mode de construction est identique à celui des piliers ménagés dans l'axe du collège) : son état de conservation ne permet pas de savoir à quoi elle a pu correspondre.

La période moderne

Après la destruction du collège, de part et d'autre de sa façade occidentale, de petits édifices ont été construits en briques de récupération liées au limon. Deux d'entre eux se trouvent à l'ouest du mur et sont distants de 3,55 m. Un angle de mur similaire a été rencontré à l'est du mur, montrant plusieurs reprises. Témoignant d'une occupation temporaire dont la nature ne peut être définie, ils disparaissent lorsqu'en 1523 débute la reconstruction du collège médiéval sous l'impulsion du prieur Matthieu de Saint-André.

Le nouveau bâtiment reprend, en l'augmentant, la surface du collège médiéval : le tinel nouvellement construit s'appuie sur les fondations antérieures mais augmente de près de deux mètres la largeur de l'édifice du côté nord, alors qu'une pièce supplémentaire de près de 100 m² vient le compléter à l'ouest. Des arcs de décharge pris dans les fondations permettent d'éviter d'éventuels problèmes de stabilité au-dessus des deux murs de l'hôpital et à l'angle nord-ouest de l'ancien collège.

Les dernières modifications viendront des aménagements conçus dès 1868 par E. Viollet-le-Duc : division du grand tinel par deux murs de refend, création d'une cave à l'est, établissement à l'est comme à l'ouest de deux latrines en briques.

57. P. MESPLÉ, *Inventaire des collections publiques françaises*, n° 5. Toulouse, Musée des Augustins, Paris, éd. des Musées nationaux, 1961, not. 312 à 324; D. CAZES, « Sculptures romanes tardives », dans *Musée des Augustins, 1969-1984. Nouvelles acquisitions*, Toulouse, Musée des Augustins, 1984, not. 70 à 73.

Conclusion

Les résultats des fouilles entreprises de 1994 à 1996 dans les sous-sols du musée Saint-Raymond ont révélé tout le potentiel d'un site que l'on savait important. En premier lieu, l'étude, pour la première fois et sur une surface de près de 300 m², d'une partie de la nécropole paléochrétienne de Saint-Sernin a été riche d'enseignements : les inhumations, si elles existent dès le II^e ou le début du IV^e siècle, ne paraissent se développer qu'à partir de la seconde moitié du IV^e siècle, ce qui les lie à l'édification de la première *memoria* ou de la première basilique.

La présence du four à chaux dans la nécropole a constitué une surprise. Outre l'intérêt intrinsèque de ce type de construction, la découverte du reste de son dernier chargement constitué en grande partie de fragments de sarcophages amène quelques observations. Pour alimenter ce four, utilisé dans une fourchette chronologique de près de 100 ans (milieu du V^e siècle - milieu du VI^e siècle), on n'a pas hésité à employer des sarcophages dont certains ne peuvent remonter au-delà de la fin du IV^e siècle. S'agissait-il de cuves et couvercles non utilisés ? Ou bien avait-on déplacé ces monuments alors qu'ils avaient déjà servi (découverts fortuitement, recherchés) ? Le *terminus* fourni par les inhumations postérieures donne toutefois une indication chronologique claire : ces sarcophages, du type du Sud-Ouest de la Gaule, ne peuvent en aucun cas être postérieurs au VI^e siècle. Enfin, il conviendra de se demander pour quel bâtiment ce four a été mis en service : la basilique était-elle réellement terminée à cette époque ? S'agissait-il de doter les desservants de l'église de nouveaux édifices ? Seules d'autres fouilles dans le secteur de Saint-Sernin pourront apporter des éléments de réponse.

Autre apport majeur : l'hôpital du XI^e siècle est (enfin) localisé ; même si ses dimensions complètes et son aménagement intérieur demeurent encore inconnus, on comprend qu'il a été implanté dans un souci d'harmonisation avec Saint-Sernin, son côté méridional s'alignant avec le côté sud du massif occidental de l'église. Son mode de construction, par les matériaux employés et par leur mise en œuvre, le place bien à l'époque romane, mais avec des caractéristiques que l'on pourra qualifier d'archaïques (notamment la façon de concevoir les parements et le manque total d'homogénéité entre parements et blocage) : dans ce sens, cette construction constitue un utile repère dans l'histoire de la construction à Toulouse.

Sous ce rapport, le collège du milieu du XIII^e siècle est tout aussi intéressant : utilisation de briques de gros module comme on en rencontre à la même époque dans la cathédrale Saint-Étienne, et très bonne qualité de la mise en œuvre. Les destructions postérieures empêchent toutefois de comprendre les dispositions occidentales de cet édifice. Mais dans sa conception générale, il n'est pas sans évoquer le collège postérieur qui, dans ce sens, se situe dans la lignée exacte des collèges universitaires toulousains médiévaux.

Enfin, cette recherche archéologique ne s'achève pas, comme dans la plupart des cas, par une destruction : le four à chaux, comme les vestiges découverts de l'hôpital, de la chapelle et du collège médiéval, sont conservés. Mieux que cela, ils seront mis en valeur dans le réaménagement du musée Saint-Raymond, où ils pourront servir à évoquer les origines et les abords de la prestigieuse basilique.